



Financement du développement et partenariat avec le secteur privé. Le devoir de vigilance doit-il être renforcé?

Vous désirez participer ? Merci de d'abord vous inscrire sur le site du SDG Forum : [SDG - Forum 2022 Tickets, Tue, Oct 4, 2022 at 8:15 AM | Eventbrite](#)

dans "13:20 > 14:35 - Second series of workshops" : cliquez sur le menu free et Sélectionnez l'atelier 'Financement du développement'

La Belgique appuie le secteur privé dans les pays en voie de développement.

Afin qu'elles contribuent réellement aux objectifs de développement durable, les entreprises qui bénéficient de cet appui ne devraient-elles pas être soumises à un devoir de vigilance renforcé ?

- 1) Dans son Voluntary national Review (VNR), la Belgique devra expliquer en quoi elle contribue à la réalisation des ODD aussi bien en politique nationale qu'en politique étrangère.
- 2) Elle dispose pour ce faire entre autre d'une série d'instruments de coopération internationale en appui à l'investissement privé dans les pays en voie de développement : prêts, garanties, etc...(ODD 17)
- 3) Pour pouvoir bénéficier de ces instruments, les entreprises doivent souvent satisfaire à des exigences de vigilance raisonnable.
- 4) Une garantie suffisante pour s'assurer que ces entreprises contribuent réellement au travail décent (ODD8) ainsi qu'à la lutte contre le phénomène des travailleurs pauvres (ODD 1 et 10) et contre les discriminations à l'égard des travailleuses (ODD5) ?
- 5) Ces mécanismes existants de due diligences ne doivent-ils pas être renforcés ?

04/10/2022, 13h20-14h35, Flagey, "Studio 3"

13h20 – 13h30	Bienvenue et introduction, Joris Verschueren, CGSLB
13h30 – 13h45	Redevabilité du secteur privé dans le financement de développement, Diego Lopez, CSI
13h45 – 14h15	Panel avec Pierre Harkay (Manager Development & Sustainability Unit, BIO) & Sabine Soetens (Private Sector Development & Engagement Lead Expert Inclusive Growth, ENABEL)
14h15 – 14h25	Introduction et modération, Thierry Aerts, FGTB
14h25 – 14h35	Q&A
	Conclusions, positions et revendications syndicales, Karin Debroey, CSC

